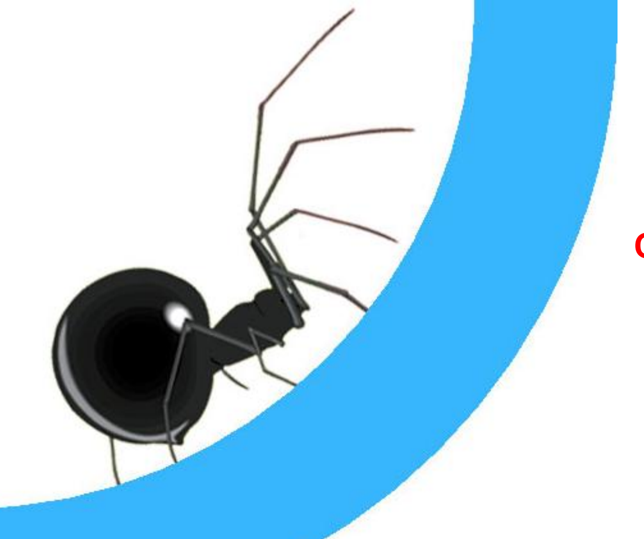


COOPEX CE 10

INSECTICIDE HOMOLOGUE
CONTRE LES INSECTES VOLANTS ET RAMPANTS

7 bonnes raisons d'utiliser COOPEX CE 10

1 . **Homologué** par le ministère de l'agriculture (AMM 8000376).
2 . Agit par **contact** et par **ingestion** sur un très **large Spectre.**
3 . Contient 100g/kg de **perméthrine**.
4 . Doté d'un bon effet de **débusquage**.
5 . Efficace contre
   - **mouches, taons, moustiques**
   - **blattes, cafards, fourmis**
   - **arachnides**
   - **larves**
   - **ténébrions**
6 . **Diluable** à l'eau.
7 . **Economique**.

Particulièrement adapté pour :

 Elevage

Usages homologués : Ordures et déchets, Matériel de transport , Matériel de collecte, Locaux utilisés pour le traitement de désinsectisation.
Traitement des ordures ménagères (blattes, puces, punaises…)

Caractéristiques	JUMBO 6	Mode d'emploi
100g/kg perméthrine Nom homologué : COOPEX CE 10 AMM n° : 8000376 Détenteur de l'AMM : Kwizda France (78- Marly le Roi) Distribué par 7 d'Armor Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant les produits. Informations complémentaires : se référer à la fiche de données de sécurité.		Le produit est destiné à être dilué dans de l'eau. Il s'applique en pulvérisation de surface et s'utilise avec tout appareil donnant une pulvérisation mouillante. Doses de produit pour 5 l d'eau / 100m² Type de traitement : Rampants Attaque : 250ml/5l d'eau dose homologuée Entretien : 125ml/5l d'eau dose recommandée Volants 125ml/5l d'eau dose recommandée Sur support poreux, utiliser 10 l d'eau ou de solvant sans modifier la dose de produit. Le produit agit dans les minutes qui suivent l'application et reste efficace jusqu'à 2 mois. Nettoyer le matériel d'application à l'eau. **Recommandations** : porter des gants, lunettes, vêtements de protection pendant l'application. Après l'application, se laver les mains au savon et à l'eau puis rincer abondamment. Ne pas pulvériser en présence d'aliments et exclure toute contamination de denrées. Enlever les aquariums ou les fermer hermétiquement. Le produit se conserve 48 h après dilution. Agiter avant emploi. Stocker le produit avant et après dilution entre 5°C et 35°C. craint le gel. Respecter une période de 2 semaines entre 2 traitements.

FR25022013/maj2

7 en +

AGRI 7D : Désinfectant des locaux.

7 d'Armor®
tél : 02 97 54 50 00
www.7darmor.fr